



Communiqué

Montreux, le 10 novembre 2023

Budget 2024 : prudence et rééquilibrage du déficit structurel

Sur une enveloppe globale de 161 millions de francs, le budget 2024 présenté par la Municipalité affiche un déficit de CHF 5.1 millions. Dans un contexte économique toujours difficile, l'objectif est de maintenir les prestations tout en visant un rééquilibrage du déficit structurel.

Dans un contexte économique marqué par une suite de crises, la Commune de Montreux poursuit ses efforts destinés à maîtriser les coûts notamment en limitant les investissements au strict nécessaire. Sur une enveloppe globale d'un peu plus de 161 millions de francs, le budget 2024 présente un déficit (CHF 5'142'728) réduit d'1.5 million par rapport celui de l'année 2023. La marge d'autofinancement reste quant à elle positive (CHF 742'305).

Les charges de fonctionnement (161'747'368 CHF) diminuent de CHF 1'424'054 (-0.9%). Les recettes restent quant à elles stables, à hauteur de CHF 156'604'640 malgré une baisse des recettes des impôts de 5 millions de francs en regard des années précédentes, qui représentaient des exceptions en termes de successions et donations.

Les charges relatives au personnel restent relativement stables (+0.4 %), ceci malgré l'indexation de l'échelle des traitements à l'indice suisse des prix à la consommation (IPC).

Au chapitre des biens, services et marchandises, les charges restent maîtrisées (+1,7 %), malgré l'augmentation des coûts de l'énergie et des matériaux. Pour la contribution à des charges de collectivités publiques, la diminution de plus de 2,9 millions de la charge de la cohésion sociale compense largement d'autres augmentations.

Le fonds de relance créé pendant la pandémie, dont l'allocation s'achève fin 2023, n'apparaît plus dans le budget 2024. En revanche, les subventions communales destinées à la petite enfance, aux écoles et au développement durable continuent d'augmenter.

La Municipalité de Montreux est résolue à ne pas compromettre la qualité de ses services, malgré les défis financiers auxquels elle est confrontée. Une démarche stratégique a été initiée, visant à accroître l'efficacité de l'administration : celle-ci devrait permettre, dans les années à venir, de renforcer la position financière de la Commune. La Municipalité de Montreux se révèle en outre prête à analyser la possibilité de limiter les prestations qui ne soutiennent pas les axes stratégiques de son programme de législature.

Contacts :

Olivier Gfeller, Syndic : 021 962 77 74 – olivier.gfeller@montreux.ch

Serge Gard, Chef du service des finances : 021 962 77 90 – serge.gard@montreux.ch